

Contrôleur des installations d'ANC

Contexte

La Communauté de Communes du Pays de Fayence gère en régie la compétence en matière d'assainissement individuel sur les 9 communes de son territoire. Pour renforcer le service actuel, elle souhaite recruter au 1^{er} avril 2016 un agent supplémentaire. L'agent sera placé sous la responsabilité du chef de service et bénéficiera de l'assistance d'un secrétariat.

Missions principales

- Procéder au contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations existantes en conformité avec la réglementation
- Effectuer les diagnostics d'ANC dans le cadre des ventes
- Effectuer le contrôle de conception et de réalisation des filières d'assainissement non collectif, ainsi que des nouvelles installations et des réhabilitations
- Consolider et tenir à jour une base de données des installations d'assainissement autonome sur le territoire communautaire
- Dessiner les installations d'assainissement non collectif avec le logiciel SIG
- Assister les usagers dans leurs démarches (conseil technique, assistance aux démarches administratives, suivi des dossiers)
- Et, d'une manière générale, participer au bon fonctionnement du service

Profil

- Diplôme : BAC + 2 en « Eau et Assainissement » ou expérience d'au moins deux ans dans le domaine de l'assainissement.
- Connaissances techniques et réglementaires en ANC souhaitées
- Utilisation courante des outils informatiques (bureautique) et connaissances des outils SIG
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales souhaitées
- Compétences en contrôles d'assainissement collectif ou non collectif appréciées
- Aisance relationnelle, diplomatie, pédagogie et aptitude à travailler en équipe
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Sens de l'organisation, rigueur et autonomie
- Goût pour le travail de terrain
- Permis B obligatoire

Informations complémentaires

- Contrat : CDD de 3 mois renouvelable une fois, puis pérennisation de l'emploi si nécessité de service (possibilité de contrat aidé si candidat éligible)
- Temps de travail : 35 h / semaine
- Rémunération : traitement indiciaire des adjoints technique de 2^e classe avec reprise de l'ancienneté + régime indemnitaire
- Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures sont à adresser par courrier ou par courriel (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation) à l'attention de Monsieur René UGO - Président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence - Direction des Ressources Humaines avant le 1er Avril 2016.